

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet

DECO-AGROECO : Décloisonner et contextualiser l'agro-écologie dans les territoires

Chef de file : ACTA (Association de Coordination Technique Agricole)

Contexte

L'agro-écologie est fortement présente dans les débats nationaux depuis sa mise en avant en 2012 dans le cadre du projet agro-écologique pour la France porté par le ministre en charge de l'agriculture. Si l'agro-écologie n'est pas nouvelle en tant qu'ensemble de pratiques (de nombreux agriculteurs en ayant adopté certaines parties depuis de nombreuses années), c'est son inscription dans un projet de politiques publiques qui fait d'elle une thématique au cœur des enjeux actuels du développement territorial.

Les principes de l'agro-écologie reposent sur une interdépendance affirmée entre l'acte de production et les ressources offertes par les agro-écosystèmes et les territoires. Concevoir et piloter un système agro-écologique nécessite d'adapter les pratiques et les systèmes au milieu pédo-climatique et à l'environnement socio-économique. C'est ce que nous appelons la « contextualisation ». Cette contextualisation s'accompagne d'un mouvement de « décloisonnement » : l'agro-écologie amène à concevoir l'agriculture non plus comme une activité à visée uniquement productive mais comme un levier pour gérer de façon durable et multifonctionnelle les territoires.

Objectifs visés en lien avec Stratégie Europe 2020

1. Favoriser l'innovation : Par une articulation et un va-et-vient des connaissances i) entre le national et le local, ii) la sphère agricole et les autres acteurs des territoires et iii) le champ des connaissances et celui des concepts, le réseau constitue une sphère d'innovation autour de l'agro-écologie et du développement rural. Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux groupes opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation dans le champ de l'agro-écologie

2. Produire et transférer des résultats concrets : En proposant i) une synthèse et une production de connaissances sur l'agro-écologie et ses leviers, ii) une analyse sur les outils techniques, mais aussi financiers, politiques et organisationnels (GIEE, groupes opérationnels du PEI...) existants et iii) d'éventuels outils complémentaires à concevoir, le réseau participe à produire des résultats opérationnels.

Thème : Agro-écologie

Sous-thèmes :

autonomie alimentaire en élevage, amélioration de la qualité des sols, diversification des débouchés par la diversification des cultures

Partenaires :

APCA et réseau des chambres d'agriculture, AgroTransfert Picardie, AgroParistech, INRA, MNHN

Territoires concernés

France métropolitaine, DOM

Type de bénéficiaires

Réseaux ruraux régionaux
Autorités de gestion
Conseillers/Animateurs territoriaux
Acteurs de la chaîne de RDI autour de l'agro-écologie
Groupes locaux d'agriculteurs en lien avec les autres acteurs d'un territoire

Coût total du projet : 828 k€

Part dépense publique sollicitée (Etat + Feader) : 662 k€

Dates du projet

Date de début : septembre 2015

Date de fin : septembre 2018

Agenda du projet/échéances clés :

2016-2017 (dates à définir) : ateliers régionaux, groupes de travail, COPIL (1/an)

2018 : Séminaire de restitution



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Résumé du projet

Pour répondre aux enjeux de « contextualisation » mais surtout de « décloisonnement », l'ACTA, l'APCA, AgroTransfert Ressources et Territoires, l'INRA, AgroParisTech et le MNHN se sont associés au sein du projet DECO AGRO-ECO. L'objet du projet est de capitaliser et de diffuser les connaissances et pratiques existantes en terme d'agro-écologie et de promouvoir l'implication des acteurs au-delà de la production agricole afin de favoriser l'innovation :

- i) en termes de pratiques agricoles, de systèmes agro-écologiques et d'organisations territoriales, ainsi que des connaissances sur lesquelles reposent ces pratiques et systèmes ;
- ii) en termes d'outils techniques, organisationnels et financiers pour aider les territoires à décloisonner et contextualiser l'agro-écologie et à la valoriser en l'intégrant dans des projets de développement rural répondant à différents enjeux.

Pour ce faire, le réseau s'organise en 4 axes de travail en interaction :

Axe 1 : Déetecter, caractériser les initiatives de terrain et mettre en réseau les acteurs ;

Axe 2 : Questionner la généralisation des expériences et des innovations, produire et diffuser des connaissances utiles sur l'agro-écologie et identifier les lacunes et besoins de recherche ;

Axe 3 : Identifier et diffuser les outils (techniques, organisationnels et financiers) pour accompagner la mise en œuvre de l'agro-écologie dans les territoires

Axe 4 : Diffuser et valoriser les connaissances et outils produits et partager les retours d'expériences.

Résultats attendus et bénéfices de l'action pour les acteurs du développement rural

- Favoriser la prise en compte de la dimension territoriale de l'agro-écologie par :

- ✓ l'appropriation des enjeux et des connaissances en particulier par les acteurs non-agricoles ;
- ✓ l'identification d'innovations et d'expériences territoriales à valoriser dans ce domaine ;
- ✓ l'identification de freins et de leviers collectifs pour intégrer agro-écologie et économie circulaire, économie sociale et solidaire, le lien urbain-rural et la gouvernance alimentaire locale ;
- ✓ les politiques publiques et notamment les autorités de gestion du FEADER

- Accompagner des territoires dans un processus de co-conception d'innovations autour de l'agro-écologie ;

- Analyser les outils utilisés dans les territoires, leur utilisation (atouts et limites, contraintes et opportunités, adaptations locales) et la manière dont ils sont agencés (articulation entre outils techniques, organisationnels, financiers, et les dispositifs de formation), afin d'étudier la capacité de ces outils à guider l'action et à servir de médiateurs entre les différents acteurs, supports de l'innovation territoriale.

- Diffuser et de discuter des possibilités de généralisation et de transfert des expériences, des outils et des connaissances à d'autres territoires que ceux suivis dans le cadre du réseau.

Points d'intérêts pour le réseau rural national (cf. article 54 du RDRN°1305/2013)

Les objectifs de la mise en réseau par le réseau rural national repris dans cet article 54 sont les suivants :

1. Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural : le réseau que nous avons constitué est large et implique la plupart des collectifs concernés par les retombées de nos travaux.



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



2. Améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural : notre ambition est d'apporter des éléments au débat entre acteurs du développement rural autour d'un concept fédérateur : l'agro-écologie.

3. Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural et sur les possibilités de financement : nous avons intégré dans notre groupe des acteurs qui dialoguent avec le grand public et qui sont capables de dépasser les seuls arguments et points de vue des acteurs du monde agricole.

4. Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales : l'ensemble des partenaires du projet sont convaincus que l'agro-écologie passera par la multi-performance dont la performance économique. La mise au point des innovations dans le champ de l'agro écologie se fera dans le cadre d'un retour sur investissement. L'originalité tient au fait que ce retour sur investissement doit prendre en compte les notions de risques et d'efficacité partielle.

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues à ce stade

Axe 1 : Déetecter, caractériser les initiatives de terrain et mettre en réseau les acteurs

Une grille d'analyse des projets agro-écologiques a été élaborée en croisant d'une part les pratiques agricoles et d'autre part la configuration des acteurs (groupes d'agriculteurs, partenaires de la filière, partenaires des territoires). Ceci nous a amené à préciser des critères de sélection pour les territoires avec lesquels le projet DECO-AGROECO pourrait travailler : actions favorisant l'autonomie alimentaire en élevage, l'amélioration de la qualité des sols et la diversification des débouchés par la diversification des cultures. Une sélection de GIEE, projets de filières et projets de territoire est en cours. Une première série de territoires identifiés dans cet axe sera sollicitée pour démarrer l'accompagnement à la mi 2016.

Axe 2 : Questionner la généralisation des expériences et des innovations, produire et diffuser des connaissances utiles sur l'agro-écologie et identifier les lacunes et besoins de recherche

Premier recensement des centres de ressources existants ou en projet au niveau national (UVAE, AGROPEPS/GECO...) Réunion des représentants de ces outils pour i) les présenter (origine, contenu, fonctionnement, modèle économique...), ii) identifier les synergies et les complémentarités et iii) identifier les besoins et opportunités de développements, tests, déploiements, adaptations... au sein des territoires du réseau de DECO AGRO-ECO.

Axe 3 : Identifier et diffuser les outils (techniques, organisationnels et financiers) pour accompagner la mise en œuvre de l'agro-écologie dans les territoires

Identification d'experts de différentes disciplines pour constituer le cercle des référents qui contribueront à la conception de(s) grille(s) d'analyse des outils et porteront un regard sur les retours d'expériences des outils utilisés.

Sollicitation des ONVAR pour des entretiens semi-directifs autour des outils utilisés dans leurs réseaux, de leurs retours d'expérience et des besoins. Deux entretiens ont été réalisés, ainsi qu'une participation au séminaire de lancement d'un autre réseau lauréat de l'appel à projets MCDR, le projet « L'innovation par les usages » de L'Atelier Paysan, centré sur l'accompagnement de projets collectifs en auto-construction de matériel agricole.

Actions de communication / capitalisation envisagées

Les membres du réseau rural national et membres des réseaux ruraux régionaux seront les publics cibles prioritaires des productions du réseau. Toutefois, les productions du réseau auront à cœur d'élargir le spectre de leurs productions vers les utilisateurs des connaissances, outils et méthodes (conseillers, animateurs territoriaux...), les concepteurs de ces outils (chercheurs, politiques publiques...), voire le grand public. Les moyens de communication envisagés sont ceux classiquement mobilisés (articles, fiches techniques, communications orales, sites web des partenaires...) ainsi que les centres de ressources et



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



autres outils de diffusion de connaissances identifiés au cours du projet. Pour l'essentiel, il ne s'agit pas de construire de nouveaux canaux de diffusion, mais de mobiliser largement des canaux existants, portant aussi bien vers le domaine agricole que plus largement dans le domaine rural.

Le réseau DECO-AGROECO proposera, en 2018 à la fin de son programme d'action, un colloque de restitution national ouvert à l'ensemble des personnes ayant contribuées et aux membres du réseau rural à l'échelle nationale. De même, les manifestations éventuellement organisées localement dans les territoires d'action seront ouvertes aux membres des réseaux ruraux régionaux.

Modalités de suivi / évaluation envisagées

Parmi les indicateurs prévus par le PSRRN, le réseau retient particulièrement les indicateurs suivants :

2/ Mener des actions de communication complémentaires à celles de régions : Le réseau s'assurera de la complémentarité de ces actions à celles menées par les Régions.

5/ Capitaliser et valoriser les travaux nationaux, régionaux et européens sur le développement des territoires ruraux : Le réseau portera son attention à la mise en valeur des travaux existants, tant dans les expériences régionales et locales, que dans les travaux de recherche à portée nationale ou européenne, pour une diffusion large de ces travaux.

6/ Développer des projets au niveau national et soutenir les actions des interrégionales des RRR : Le réseau apportera un appui au développement des projets inter-régionaux et nationaux portés par les RRR qui entrent dans son champ d'action.

7/ Renforcer les échanges inter-RRR et inter réseaux et mettre en réseau les acteurs nationaux du réseau rural : Le réseau DECO-AGROECO, par sa dimension à la fois pluri-régionale et nationale, favorisera les échanges et les partages d'expériences entre acteurs régionaux et nationaux au sein du réseau rural.

8/ Promouvoir les collaborations européennes et internationales et favoriser la mise en relation des réseaux régionaux et des acteurs du réseau avec l'Europe : au-delà du champ régional et national du réseau, l'implication des porteurs du réseau dans des actions à l'échelle européenne constituera également un point important de la diffusion des livrables du réseau.

12/ Consolider ou construire des réseaux thématiques de GO (groupes opérationnels) à l'échelle nationale et interrégionale (ou focus groups thématiques) : le réseau DECO-AGROECO veillera à la constitution, dans les territoires s'inscrivant dans son action, de groupes de travail opérationnels, porteurs de la démarche du territoire et centrés sur la problématique de celui-ci.

Parmi les indicateurs de suivi des contributions à la mise en œuvre des PDR régionaux, le réseau DECO-AGROECO retient particulièrement les indicateurs suivants :

- des indicateurs de composition du réseau :

- ✓ Nombre de territoires impliqués ;
- ✓ Nombre de structures/d'acteurs non-agricoles impliqués dans le réseau ;

- des indicateurs d'animation et de dynamique collective :

- ✓ Nombre de groupes de travail et de réunions techniques organisés au niveau national et dans les territoires ;
- ✓ Nombre de séminaires et d'événements organisés dans les territoires partenaires ;
- ✓ Nombre de participants aux réunions, groupes et événements.

- des indicateurs de résultats produits :

- ✓ Nombre de livrables produits
- ✓ Nombre d'initiatives innovantes mises en avant
- ✓ Nombre d'outils recensés et analysés.

Ces indicateurs seront suivis au moyen de tableaux de bord. Un tableau de bord sera élaboré pour le suivi de l'animation à l'échelle nationale, le suivi de ce tableau de bord étant confié aux partenaires animateurs du réseau et présenté pour validation à comité de pilotage.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : GROSS Hélène
 Structure / organisation: ACTA
 Adresse : ICB – VetAgroSup - 1 avenue Claude Bourgelat 69680 MARCY L'ETOILE
 Téléphone : 04.78.87.56.22
 E-mail : helene.gross@acta.asso.fr

Rédacteur de la fiche :
Hélène Gross

Date de rédaction :
18 mars 2016



Cette action est cofinancée
 par le Fonds européen agricole
 pour le développement rural :
 l'Europe investit dans les zones
 rurales.

